

Assistant Réalisateur

Référentiels de compétences et de certification

Synthèse : l'obtention de la certification repose sur la validation des 2 blocs.

	Bloc 1	Bloc 2
Missions	Organiser la préparation du tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique	Assurer l'organisation opérationnelle du tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique
Activités	<ul style="list-style-type: none">▪ Dépouillement du scénario, traitement ou conducteur▪ Repérages des lieux de tournage,▪ Définition des étapes et des paramètres du tournage,▪ Préparation de la figuration.	<ul style="list-style-type: none">▪ Gestion du plateau,▪ Coordination des équipes techniques et artistiques,▪ Gestion des éventuelles spécificités de mise en scène,▪ Coordination de la figuration,▪ Suivi et actualisation du plan de travail.
Validation	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc

Assistant Réalisateur

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc 1 : Organiser la préparation du tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique			
<p>A1.1 – Dépouillement du scénario¹, traitement² ou conducteur³</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du scénario, du traitement ou du conducteur, ▪ Établissement des listes techniques et artistiques, ▪ Identification des séquences à tourner, ▪ Identification des particularités et complexités des séquences, ▪ Anticipation de la postproduction des effets spéciaux, ▪ Évaluation des durées de préparation et de tournage. 	<p>C1.1 – Procéder à des lectures thématiques du scénario¹, traitement² ou conducteur³ pour établir les listes techniques de matériels de tournage, et les listes artistiques en termes d'acteurs et figurants, décors, accessoires, costumes, maquillage et coiffure, effets spéciaux, ressources audiovisuelles, animaux, cascades, pour permettre à la production de chiffrer les besoins humains, matériels, techniques et logistiques.</p> <p>C1.2 Découper le scénario¹, traitement² ou conducteur³ en séquences présentant un même cadre spatio-temporel en analysant les indications de lieu et de temps (jour/nuit, conditions météorologiques) portées par l'auteur, pour permettre de regrouper les séquences de même nature dans un séquenceur.</p>	<p>ME bloc 1 – Mise en situation professionnelle simulée – évaluation individuelle</p> <p>À partir d'un scénario¹, traitement² ou conducteur³, l'Assistant Réalisateur produit un dossier de préparation du tournage.</p> <p>Livrable : dépouillement général du projet (listes techniques et artistiques et séquenceur), synthèse des repérages des lieux de tournage, plan de travail et fichier administratif relatif à la figuration.</p> <p>Épreuve : évaluation du dossier par un jury constitué d'un Assistant Réalisateur et d'un Réalisateur ou d'un Producteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dépouillement est complet, ▪ Les matériels préconisés - sur proposition des chefs de postes - et pointés sur les listes techniques sont adaptés aux contraintes et aux objectifs, ▪ Les besoins en : <ul style="list-style-type: none"> - décors, - lieux, - rôles, - figurants ou public, - moyens logistiques sont qualifiés et chiffrés, ▪ Les listes artistiques compilent l'ensemble des données relatives aux artistes prévus au tournage (comédiens,

¹ Le scénario déroule et décrit ce qui est vu et entendu à l'écran.

² Le traitement est l'équivalent du scénario pour le documentaire.

³ Le conducteur reprend seconde par seconde les différentes phases de l'émission incluant ce qui se déroule sur le plateau et les infographies ou vidéos diffusées.

	<p>C1.3 Identifier les séquences présentant des niveaux supérieurs de complexité ou de particularité en termes d'organisation, de ressources humaines, matérielles et/ou logistiques pour anticiper leur préparation particulière, en lien avec les chefs de postes⁴ et les experts éventuels⁵.</p> <p>C1.4. Déterminer les effets spéciaux et les trucages possibles en postproduction pour intégrer dans la préparation du tournage les prises de vue nécessaires à leur réalisation.</p> <p>C1.5 – Pour chaque séquence identifiée, établir une feuille de dépouillement pour permettre une visualisation de l'ensemble des caractéristiques de la séquence catégorie par catégorie (décors, acteurs, figurants, machinerie, lumière notamment).</p> <p>C1.6 – En mobilisant sa connaissance de la chaîne de fabrication d'un produit audiovisuel en termes de métiers, de méthodes de travail et de matériels et en lien avec les chefs de</p>		<p>figurants, doublures, voix-off, silhouettes),</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le séquenceur est cohérent et satisfait la logique d'unité spatio-temporelle, ▪ Les moyens spécifiques prévus sont à la hauteur du degré de complexité des scènes, ▪ Les éventuelles expertises techniques, artistiques ou historiques nécessaires à la préparation du tournage sont prévues et adaptées, ▪ Les séquences nécessaires à la réalisation ultérieure d'éventuels effets spéciaux sont intégrées au plan de travail, ▪ Les feuilles de dépouillement sont exhaustives et compilent l'ensemble des caractéristiques de chacune des séquences, conformément aux usages de la profession,
--	--	--	---

⁴ Chefs de postes : Chef opérateur ou Chef de prise de vue, Chef électricien, Chef machiniste, Chef décorateur, Directeur de production, Régisseur général, Chef opérateur son, 1^{er} Assistant Réalisateur.

⁵ Coordinateurs de cascades, dresseurs d'animaux, armuriers, chorégraphes, répétiteurs, historiens et autres spécialistes de métiers ou personnages mobilisés par l'histoire.

	<p>postes, estimer les durées de préparation et de tournage de chacune des séquences en fonction du nombre de plans à tourner, de leur complexité et de la durée de la séquence telle qu'attendue à l'écran.</p>		
<p>A1.2 – Repérages des lieux de tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et/ou sélection des lieux potentiels, ▪ Evaluation, in situ, de leur adéquation avec le projet et de leurs conditions de sécurisation, ▪ Choix des lieux principaux et alternatifs. 	<p>C1.7 – À défaut de lieux proposés par le Réalisateur et/ou le Repéreur et/ou le Producteur ou client et/ou le Régisseur général, faire appel aux Commissions du Film⁶, utiliser son réseau professionnel et personnel, les outils de cartographie, ses propres archives relatives à des tournages précédents, pour identifier de potentiels lieux de tournage dans les zones géographiques imposées par la production, en prévoyant des lieux alternatifs en cas d'aléa.</p> <p>C1.8 – Analyser, sur place, les caractéristiques des lieux de tournage présélectionnés, pour s'assurer de leur compatibilité avec les contraintes humaines, logistiques, techniques, artistiques et budgétaires et de leurs disponibilité et/ou accessibilité aux dates prévues pour le tournage.</p> <p>C1.9 – Soumettre pour validation les lieux retenus au Réalisateur et au</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'estimation des durées de tournage est pertinente au regard de la nature des séquences et de leur complexité technique et/ou artistique, ▪ Les fiches de repérage des lieux de tournage sont exhaustives, ▪ Les lieux de tournage sélectionnés satisfont : <ul style="list-style-type: none"> - les critères artistiques, - les contraintes techniques et logistiques, - les enjeux de sécurité des biens et des personnes (dont celles en situation de handicap), ▪ Des lieux alternatifs sont prévus en cas d'aléas, ▪ Le plan de travail est établi au moyen d'un outil bureautique adapté et maîtrisé,

⁶ Commissions régionales comme Paris Film, Auvergne Rhône-Alpes Cinéma etc.

	<p>Producteur ou client pour permettre à la production d'obtenir les autorisations de tournage nécessaires et de contractualiser, si besoin, la location des lieux et d'évaluer les coûts en lien direct avec les choix des lieux.</p>		
<p>A1.3 – Définition des étapes et des paramètres du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ordonnancement des séquences de tournage, ▪ Planification en lien avec la production, le Réalisateur et les chefs de postes, ▪ Soumission du plan de travail au réalisateur et au producteur. 	<p>C1.10 – En fonction des lieux, des décors, de la lumière, de la complexité des plans et de la disponibilité des acteurs ou protagonistes et des professionnels prévus sur le tournage, déterminer, en s'appuyant sur le dépouillement et sur le découpage technique⁷ élaboré par le Réalisateur, l'ordre de tournage des séquences en les regroupant pour optimiser les durées et les coûts de mobilisation des ressources.</p> <p>C1.11 – Elaborer le plan de travail, au moyen d'un logiciel bureautique ou spécifique, pour formaliser le planning de tournage, en s'assurant du respect du code du travail et des conventions collectives applicables.</p> <p>C1.12 – Ajuster le plan de travail en collaboration avec le Réalisateur, le Producteur, et, parmi les chefs de</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le plan de travail est complet et précis, ▪ Le plan de travail optimise les déplacements et la mobilisation des ressources homogènes, ▪ Les plannings respectent le code du travail et les conventions collectives concernées, ▪ Les journées de travail sont équilibrées. ▪ Les besoins en figurants sont satisfaits au regard des listes artistiques établies, ▪ Les données administratives requises pour la contractualisation et la rémunération de la figuration sont compilées dans un fichier bureautique exploitable par la production.

⁷ Le découpage technique, produit par le réalisateur, précise, pour chaque séquence, les différents plans à tourner. Il définit les attendus artistiques de chaque plan et, par conséquent, les contraintes et exigences techniques en termes de positions de caméra(s), de machinerie, de techniques de mise en scène, d'éclairage, d'optiques caméra, d'actions des personnages (mouvements, interactions et dialogues).

	<p>postes, a minima le Directeur de la photographie, le Chef décorateur et le Régisseur général, pour arrêter le plan de travail prévisionnel et permettre au Régisseur d'organiser l'intendance et la logistique de chaque journée de tournage.</p>		
<p>A1.4 – Préparation de la figuration</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement des figurants, ▪ Gestion administrative des figurants. 	<p>C1.13 – En collaboration avec le Directeur de casting, sélectionner les figurants nécessaires aux plans du film pour contribuer à créer l'ambiance visuelle et sonore attendue par le Réalisateur.</p> <p>C1.14 – Compiler, sous forme d'un tableau de bord bureautique, les données administratives relatives aux figurants, pour permettre à la production d'en assurer la contractualisation et la rémunération en fonction des durées de tournage de leurs scènes.</p>		

Bloc 2 : Assurer l'organisation opérationnelle du tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique			
<p>A2.1 – Gestion du plateau</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impulsion et entraînement de l'ensemble des participants, ▪ Prévention des conflits, ▪ Prévention et sécurité. 	<p>C2.1 – En mobilisant son sens du collectif, sa diplomatie, son sens du compromis et sa culture du résultat, générer une ambiance et imprimer une dynamique de travail positive pour permettre à chacun de mener à bien ses missions dans les délais impartis.</p> <p>C2.2 – Veiller au respect des principes de non-discrimination, de prise en compte du handicap et d'équité entre femmes et hommes, de la part de chacun des professionnels mobilisés sur le tournage, afin d'assurer des conditions de travail respectueuses de tous.</p> <p>C2.3 – Anticiper les comportements et les situations à risques pour assurer la sécurité des biens et des personnes tout au long du tournage.</p>	<p>ME bloc 2 Retour d'expérience de tournage – évaluation individuelle</p> <p>Sur la base d'un tournage réel auquel il a pris part, l'Assistant Réalisateur présente ses activités, son organisation, ses responsabilités et argumente ses choix, sa gestion des aléas et ses prises de décision.</p> <p>Livrable : Journal de bord de tournage.</p> <p>Épreuve : Soutenance orale de 30 minutes ; évaluation du journal de bord du tournage soutenu à l'oral devant un jury professionnel constitué d'un Assistant Réalisateur et d'un Réalisateur ou d'un Producteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le discours et la posture sont fédérateurs, ▪ Les situations de tension ou de conflit sont désamorcées, ▪ Les conditions de travail sont conformes aux règles et usages de la profession, ▪ Les relations interprofessionnelles sont respectueuses de tous, ▪ L'organisation est méthodique et structurée, ▪ La sécurité est assurée sur le plateau, ▪ Les feuilles de service quotidiennes sont complètes et exhaustives, ▪ La préparation des différentes équipes est vérifiée, ▪ Les matériels prévus, classiques ou spécifiques et les
<p>A2.2 Coordination des équipes techniques et artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des feuilles de service, 	<p>C2.4 – S'assurer de la réservation des matériels prévus au planning suite aux réunions préparatoires avec les Chefs⁸ de postes.</p>		

⁸ Chefs de postes : Chef opérateur ou Chef de prise de vue, Chef électricien, Chef machiniste, Chef décorateur, Directeur de production, Régisseur général, Chef opérateur son, 1^{er} Assistant Réalisateur.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle de la réservation des matériels et des professionnels prévus au tournage ▪ Supervision des interventions de l'équipe technique, ▪ Préparation des acteurs et figurants, ▪ Gestion et diffusion de l'information. 	<p>C2.5 – En collaboration avec les Chefs de postes, établir pour chaque participant au tournage, la feuille de service correspondant aux séquences tournées le lendemain, afin de garantir la mobilisation des compétences nécessaires et ce, au moment adapté pour chaque plan à tourner.</p> <p>C2.6 – En lien avec les Chefs de postes, coordonner et vérifier la préparation de chaque département, ainsi que sa connaissance des paramètres techniques de tournage (positions et mouvements des caméras, axes de prises de vues, lumière, position des micros et de la machinerie), pour s'assurer de l'opérationnalité de l'ensemble des professionnels à chaque phase de tournage et garantir la réalisation de prises de vue et de son fidèles aux attentes du réalisateur.</p> <p>C2.7 – Organiser, prioriser et vérifier la préparation des acteurs, des figurants ou des protagonistes en termes d'action, de jeu ou de texte, de costumes ou d'habillement et de coiffure et maquillage, pour éviter tout retard et limiter le nombre de prises nécessaires au tournage.</p> <p>C2.8 – Centraliser, filtrer et diffuser l'information avec réactivité aux Chefs</p>		<p>moyens de mise en scène atypiques sont réservés ou loués,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les informations sont traitées avec réactivité, clairvoyance et pertinence et sont diffusées avec clarté et à bon escient, ▪ Le planning de tournage prévu dans le plan de travail est suivi et respecté, dans la limite des aléas, ▪ Les difficultés sont anticipées et les moyens adaptés mis en œuvre, ▪ Les aléas sont gérés avec réactivité, ▪ Le plan de travail est actualisé, ▪ Les techniques de mise en scène applicables à la figuration sont maîtrisées, ▪ Les actions et réactions démontrent une connaissance des métiers mobilisés sur le plateau et de leurs interactions, ▪ Les prises de décisions et les choix artistiques, techniques ou organisationnels sont
--	--	--	--

	de postes et à leurs équipes, en s'appuyant sur sa connaissance des rôles et des interactions de chacun, pour garantir l'efficacité de l'ensemble des professionnels sur le plateau et préserver la concentration du Réalisateur sur ses priorités.		argumentés, et s'appuient, le cas échéant, sur les consignes et recommandations des conseillers spécialisés,
A2.3 Gestion des éventuelles spécificités de mise en scène <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition des moyens atypiques de mise en scène, ▪ Coordination de conseillers spécialisés. 	<p>C2.9 – Assurer la disponibilité et l'opérationnalité des véhicules de jeu⁹, animaux, armes et autres moyens techniques particuliers.</p> <p>C2.10 – Coordonner l'intervention des éventuels conseillers spécialisés (coordinateurs de cascades, dresseurs d'animaux, armuriers, chorégraphes, répétiteurs, historiens et autres spécialistes de métiers ou personnages mobilisés par l'histoire), pour les intégrer efficacement à la production.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dépenses complémentaires, validées par la direction de production, sont demandées et engagées avec rigueur et clairvoyance.
A2.4 – Coordination de la figuration <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction artistique des figurants, ▪ Supervision du tournage des scènes avec figurants. 	C2.11 – Transmettre aux figurants les consignes de mise en scène avant et pendant le tournage des scènes auxquelles ils sont intégrés, pour leur permettre de tenir leurs rôles sans intervention du réalisateur.		
A2.5 – Suivi et actualisation du plan de travail	C2.12 – Anticiper les difficultés et les aléas en prévoyant des solutions alternatives tant techniques,		

⁹ Tous véhicules sous-marins, marins, terrestres ou aériens.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticipation des aléas, ▪ Actualisation et aménagement du plan de travail, ▪ Interactions avec la production. 	<p>qu'humaines ou matérielles, pour garantir le respect du plan de travail.</p> <p>C2.13 – En lien avec le Réalisateur, aménager le plan de travail en fonction des difficultés et des aléas rencontrés pour tenir les délais de production et préserver la fluidité du tournage.</p> <p>C1.14 – Alerter la production en cas de dépassement des délais ou de besoins imprévus pour permettre l'estimation des surcoûts budgétaires et en obtenir la validation afin de ne pas freiner le tournage.</p>		
---	---	--	--